Canadian Broadcasting Corporation
Société Radio-Canada

CBC BUDGETS 1984 -1994: AN OVERVIEW

May 1989

89-04112/

1984/85 to 1988/89

From 1984/85 to 1988/89, the total resources available to the CBC (i.e., parliamentary appropriations for operating funds, capital expenditures and working capital, plus gross commercial revenues) rose from $1,133.5 million to $1,278.3 million -- an increase of 12.8%. During those years, the Consumer Price Index rose by 17.8%.

For the same period, the money actually available to the CBC for its operations (i.e., the parliamentary operating vote, plus gross commercial revenues, less agency commissions on advertising sales) rose by 12.1%, or 5.7% less than the Consumer Price Index.

By 1988, this was the equivalent of a reduction of between $50 and $55 million per year in the money that the CBC had to spend on its programming operations.

	1984/85	1988/89	% change
Parliamentary Appropriation			
- Operating	808.5	810.4	.2
- Capital	91.8	100.9	9.9
- Working Capital	4.7	4.0	(14.9)
Sub-total	905.0	915.3	11.4
Gross Revenue	228.5	363.0	58.9
Total Resources Available	1,133.5	1,278.3	12.8
Agency Commissions	30.2	45.2	49.7
Total Operating Resources:			
Operating + Revenue - Commissions	1,006.8	1,128.2	12.1
CPI	100.0	117.8	17.8

.../2

1989/90 to 1993/94

For 1989/90 the CBC has received a $57.2 million increase in its Government funding made up of $12.8 million in capital, $40.4 million in operating funds and $4.0 million in working capital.

The capital increase covers inflation on the CBC's capital budget together with an amount of $10.4 million to cover part of the fit up costs for the Toronto Broadcast Centre.

The increase to the operating budget includes $25.1 million as an economic increase on the salary base. As previously noted, these funds effectively flow directly to employees and cannot be considered as augmenting CBC's purchasing power. This is a policy applied to all government departments and most agencies.

At the same time, the Government has increased the CBC's budget to help in the Canadianization process and to improve the budgets of French television programs. This increase will be $17.5 million in 1989/90 rising to $38.8 million by 1993/94.

	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Policy Funding	17,500	36,400	37,500	38,800	38,800

The remaining $3.6 million covers part of the Corporation's costs for the introduction of new cost control systems, for the maintenance of buildings and for an increase in Northern Allowances.

Offsettings these increases, the CBC's salary base will be reduced by a further 1% in 1989/90 ($5.8 million) and again in 1990/91 ($5.9 million) as part of the Government's previously announced salary reductions. The Treasury Board has also told the CBC that it will not be funding inflation on goods and services for the next five years. This has an impact of approximately $16 million for 1989/90.

The 1989 Federal Budget will reduce the base of CBC's operating vote by $20 million in 1990/91. This reduction will be increased by $10 million each year until 1993/94 when the total yearly reduction will be $50 million.

The Budget also has an indirect impact on CBC's resources through a 1% increase in telecommunication tax effective June 1, 1989 (in addition to the 10% tax already announced and which will cost CBC $6 million each year), the increase in employer contributions to the U.I.C. program, the increase of 1.5% in federal sales tax and the adoption of the minimum large corporation tax. These measures will increase CBC's annual operating cost by $2 to 3 million.

.../3

The table below summaries the negative cumulative impact of the Government's budgetary measures on the CBC to 1993/94:

	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
			($000's)		
Previously Announced Salary Reduction	5,835	11,790	11,790	11,790	11,790
Previously Announced Telecommunications Tax	6,023	6,023	6,023	6,023	6,023
April 1989 Budget					
Base Budget Reduction		20,000	30,000	40,000	50,000
Federal Budget Impact	2,473	4,399*	4,497	4,585	4,669
Impact of no Funding for Inflation	16,009	30,761	43,968	57,065	71,789
TOTAL	30,340	72,973	96,278	119,463	144,271

* The Federal Sales Tax program will be replaced by a new multiple step sales tax in 1991/92. The impact of this new program is not yet known.

The figures do not reflect the impact of the new Ontario or Quebec budget.

.../4

To arrive at the actual shortfall that the CBC faces in the next five years a number of other factors must be taken into account:

- The Corporation can expect to increase commercial revenues at the same pace as the market in general.
- The Corporation has requested that Treasury Board fund the difference between CBC salary settlements and the amount that the Government granted in the Main Estimates.
- The Corporation is facing steep increases in the costs of repairs and restorations to its facilities as well as in other categories of unavoidable costs.

Taken together, all of these factors mean that the CBC faces a shortfall in the range of $80 to 100 million in yearly purchasing power by 1993/94.

Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

BUDGETS DE LA SRC 1984 - 1994 : UN APERÇU

mai 1989

1984-1985 à 1988-1989

De 1984-1985 à 1988-1989, les ressources totales dont disposait la SRC (c.-à-d. les crédits parlementaires pour les dépenses d'exploitation, les dépenses en immobilisations et le fonds de roulement, plus les recettes publicitaires brutes) sont passées de 1 133,5 millions de dollars à 1 278,3 millions, soit une augmentation de 12,8%. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation a progressé de 17,8%.

Pendant cette même période, les sommes d'argent dont disposait réellement la SRC pour ses activités (c.-à-d. les crédits parlementaires d'exploitation, plus les recettes publicitaires brutes, moins les commissions aux agences pour les ventes de publicité) ont augmenté de 12,1%, ce qui représente 5,7% de moins que l'indice des prix à la consommation.

En 1988, cela équivalait à une réduction de 50 à 55 millions de dollars par an dans les sommes que la SRC pouvait dépenser pour ses activités de programmation.

	1984-1985	1988-1989	Variation en %
Crédits parlementaires			
- Exploitation	808,5	810,4	0,2
- Immobilisations	91,8	100,9	9,9
- Fonds de roulement	4,7	4,0	(14,9)
Total partiel	905,0	915,3	11,4
Recettes brutes	228,5	363,0	58,9
Total des ressources disponibles	1 133,5	1 278,3	12,8
Commissions aux agences	30,2	45,2	49,7
Total des ressources d'exploitation:			
Exploitation + recettes + Commissions	1 006,8	1 128,2	12,1
IPC	100,0	117,8	17,8

.../2

1989-1990 à 1993-1994

En 1989-1990, le gouvernement a augmenté de 57,2 millions de dollars son financement pour la SRC. De cette augmentation, 12,8 millions étaient prévus pour les immobilisations, 40,4 millions pour les dépenses d'exploitation et 4 millions pour le fonds de roulement.

L'augmentation du crédit des immobilisations vise à compenser pour l'inflation sur le budget des immobilisations de la SRC et à pourvoir en partie, soit à raison de 10,4 millions de dollars, aux coûts d'aménagement du Centre de radiotélévision à Toronto.

L'augmentation du budget d'exploitation comprend 25,1 millions à titre d'augmentation économique de la base salariale. Comme nous l'avons déjà indiqué, ces fonds vont en fait directement aux employés et ne peuvent être considérés comme augmentant le pouvoir d'achat de la Société. Cette politique s'applique à tous les ministères et à la plupart des organismes gouvernementaux.

En même temps, le gouvernement a augmenté le budget de la SRC en vue d'aider à la canadianisation et d'améliorer le financement des émissions de télévision de langue française. L'augmentation sera de 17,5 millions de dollars en 1989-1990 et atteindra 38,8 millions en 1993-1994.

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
Financement par politique	17 500	36 400	37 500	38 800	38 800

Les 3,6 millions de dollars restant financent en partie ce qu'il en coûte à la Société pour l'introduction de nouveaux systèmes de contrôle des coûts, l'entretien des immeubles et l'augmentation des indemnités de séjour dans le Nord.

Cependant, ces augmentations seront neutralisées par une nouvelle réduction de 1% de la base salariale de la SRC en 1989-1990 (5,8 millions de dollars), puis par une autre réduction en 1990-1991 (5,9 millions), dans le cadre des compressions salariales déjà annoncées par le gouvernement. Le Conseil du Trésor a également informé la SRC qu'il ne financera pas l'inflation sur le prix des biens et services pendant le cinq prochaines années. Cela a un impact d'environ 16 millions de dollars pour 1989-1990.

Le budget fédéral de 1989 réduira la base du crédit d'exploitation de la SRC de 20 millions de dollars en 1990-1991. Cette réduction s'accroîtra de 10 millions par an jusqu'en 1993-1994; à ce moment-là, la réduction totale annuelle sera de 50 millions de dollars.

Le budget a également des conséquences indirectes sur les ressources de la SRC, car il augmente de 1% la taxe sur les télécommunications à compter du 1er juin 1989 (en plus de la taxe de 10% déjà annoncée, qui coûtera à la SRC 6 millions de dollars par an), il accroît les contributions de l'employeur au régime d'assurance-chômage, il hausse de 1,5% la taxe fédérale de vente et impose un impôt minimum aux grandes sociétés. Ces mesures augmenteront les coûts annuels d'exploitation de la SRC de 2 à 3 millions de dollars.

.../3

Le tableau ci-dessous résume l'impact cumulatif négatif des mesures budgétaires du gouvernement sur la SRC jusqu'en 1993-1994 :

	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94
		(En milliers de dollars)			
Réduction salariale déjà annoncée	5 835	11 790	11 790	11 790	11 790
Taxe sur les télécommunications déjà annoncée	6 023	6 023	6 023	6 023	6 023
Budget d'avril 1989					
Réduction de la base budgétaire		20 000	30 000	40 000	50 000
Effet du budget fédéral	2 473	4 399	4 497	4 585	4 669
Effet du non-financement de l'inflation	16 009	30 761	43 968	57 065	71 789
TOTAL	30 340	72 973	96 278	119 463	144 271

* Le programme de taxe fédérale de vente sera remplacé par une nouvelle taxe de vente multi-stades en 1991-1992. On ne connaît pas encore les effets de ce nouveau programme.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des effets des nouveaux budgets de l'Ontario et du Québec.

.../4

Pour en arriver au manque à gagner réel auquel la Société devra faire face dans les cinq prochaines années, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs :

° La Société peut s'attendre à augmenter ses recettes publicitaires au même rythme que le marché en général.

° La Société a demandé au Conseil du Trésor de financer l'écart entre les règlements salariaux convenus par la SRC et le montant accordé par le gouvernement dans le budget principal.

° La Société fait face à de fortes augmentations dans les coûts de réparation et de rénovation de ses installations ainsi que dans d'autres catégories de coûts inévitables.

Mis ensemble, tous ces facteurs signifient que la SRC fera face à un manque à gagner de l'ordre de 80 à 100 millions de dollars dans son pouvoir d'achat annuel d'ici 1993-1994.